

Francfort, le 30. septembre 2015

PRESSEMITTEILUNG

Rapport du BVR sur les répercussions de la régulation : Les petites et moyennes banques touchées de manière disproportionnée

A ce jour, les petites et moyennes banques sont souvent davantage touchées par le coût moyen de la régulation que les grands instituts bancaires. C'est dans le domaine du devoir d'information ainsi que de la protection des investisseurs que la pression sur les ressources se fait particulièrement sentir.

Dans les très petites banques, les coûts pour la documentation dans le cadre de la protection des investisseurs excèdent même le rendement brut provenant du conseil en matière de titres. Par ailleurs, les mesures prises dans le domaine de la régulation bancaire accaparent une part considérable du temps que le conseil d'administration des banques a à sa disposition.

Voilà ce qu'a révélé le rapport des professeurs de la Goethe-Universität de Francfort, Roman Inderst et Andreas Hackethal, « sur les répercussions de la régulation accrue sur les petites et moyennes banques, à l'exemple des banques coopératives allemandes », rapport mandaté par l'Association nationale des banques coopératives allemandes (BVR).

Dans le cadre de l'étude, les auteurs ont rassemblé les données sur l'évolution des coûts provoqués par la régulation auprès de plus de 500 banques coopératives et les ont croisées avec les données de la comptabilité interne. Ils ont relevé que, rien que pour la nouvelle obligation de documentation dans le domaine de la protection des investisseurs pour les banques coopératives de l'étude, il y avait eu une augmentation des coûts annuels d'environ 100 millions d'euros.

« La collecte de données prouve à quel point la régulation absorbe les ressources en personnel dans les banques, alors que le cœur du travail devrait être la relation avec les clients de banques au service des petites et moyennes entreprises, et moins les questions de régulation du secteur bancaire.», déclare Uwe Fröhlich, président de l'association allemande des banques coopératives, lors de la présentation des résultats du rapport mercredi à

Bundesverband der
Deutschen Volksbanken und
Raiffeisenbanken • BVR

Pressesprecherin:
Melanie Schmergal

Schellingstraße 4
10785 Berlin
Telefon: (030) 20 21-13 00
Telefax: (030) 20 21-19 05

Internet: www.bvr.de
E-Mail: presse@bvr.de

Francfort. Néanmoins, Uwe Fröhlich reste optimiste : „avec ce rapport, nous voulons lancer un appel à la politique, tout en mettant en évidence que la régulation avait sa raison d'être pour stabiliser le secteur financier. Cependant, nous en appelons aux régulateurs pour que soit examinés l'impact et les répercussions de toutes les mesures prises. »

Le président de l'Association des banques coopératives allemandes souligne par ailleurs que les conséquences de la régulation des marchés financiers n'ont pas été analysées dans toute leur ampleur et suggère que les répercussions structurelles des projets de loi sur les marchés financiers soient soigneusement vérifiés. « Le fardeau plus élevé que reportent, en relation, les petites banques ne peut être voulu, il nous faut défendre nos intérêts », souligne-t-il.

Le modèle coopératif, le succès rencontré auprès des clients ainsi que la mise à disposition de capitaux propres sont les prérequis pour répondre aux défis futurs. Dans les six dernières années, nous avons généré les meilleurs résultats jamais enregistrés au sein des différents marchés en dépit du contexte de crise. La mise à disposition de capitaux propres des banques locales a augmenté de 25 milliards d'euros pour atteindre 75,2 milliards d'euros. Cela équivaut à un ratio de fonds propres incluant 340f de réserves HGB de 17,1 pour cent. Ceci nous permettra de surmonter des phases de risques accrus ou de baisse de rendements, avis partagé par l'Institution de contrôle bancaire (Bankenaufsicht), qui souligne que suffisamment de réserves latentes et d'excédent de capitaux sont disponibles pour faire face en particulier, par exemple, à une phase de taux d'intérêts bas.

La situation actuelle sur le marché des banques coopératives au deuxième trimestre 2015 est marquée par une nouvelle augmentation des parts de marché dans le domaine du crédit ainsi que dans le domaine des opérations dépositaires. C'est ainsi que, fin juin, les banques coopératives allemandes disposent d'une part de marché de 15,5% dans le domaine des opérations de crédit en faveur de la clientèle. Cela représente une augmentation de 0,4% par rapport à l'année précédente. Dans les opérations de dépôts les banques coopératives ont pu augmenter de 0,4 pour cent leur part de marché s'élevant à 17,4 pour cent par rapport au trimestre de l'année précédente, tout en pratiquant une gestion efficace des coûts.